

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-en-Burly-Accident-mortel-a-la-centrale>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Dampierre-en-Burly : Accident mortel à la centrale**

28 septembre 2017

France : Dampierre-en-Burly : Accident mortel à la centrale

Jeudi 28 septembre 2017, un jeune employé de l'entreprise Rolls Royce Civil Nuclear, sous-traitant de la centrale de Dampierre-en-Burly, est mort électrocuté alors qu'il travaillait dans le bâtiment électrique du réacteur 3. Les circonstances de sa mort ne sont pas encore connues. Une enquête est ouverte. Aucune communication de la part de l'exploitant ; ce sont les pompiers, qui n'ont pas pu réanimer le jeune homme, qui ont donné l'information aux médias.

Il est évident que les conditions de travail sur le site nucléaire de Dampierre n'ont pas permises à ce jeune homme d'exercer son activité en toute sécurité. Il y a peu la centrale nous informait d'une "[présence indésirable d'une légère entrée d'eau](#)" au niveau du condenseur du réacteur 2, avec à la clé plusieurs jours d'arrêt. L'accident qui vient de se produire sur le site, entraînant la mort d'un homme de 25 ans, est autrement plus grave.

Ce que disent les médias :

- Ouest-France, le 28/09/17

Accident mortel du travail à la centrale nucléaire de Dampierre

Une homme de 25 ans est mort électrocuté ce jeudi matin sur son lieu de travail, dans la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret).

Un ouvrier âgé de 25 ans, employé par un sous-traitant, est mort électrocuté jeudi matin alors qu'il travaillait dans le bâtiment électrique de l'unité 3 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret), a-t-on appris auprès des pompiers.

Le jeune homme, employé par l'entreprise Rolls Royce Civil Nuclear, originaire du Rhône, a été d'abord pris en charge par les services de secours internes à la centrale, puis par les pompiers. Il n'a pas pu être ranimé.

Les locaux où s'est produit l'accident se situent en dehors de la zone nucléaire. Ils ont été mis en

sécurité et interdits d'accès dans l'attente des premières **investigations menées par la gendarmerie, chargée de l'enquête**. Une cellule psychologique a été mise en place.

<https://www.ouest-france.fr/centre/loiret/accident-mortel-du-travail-la-centrale-nucleaire-de-dampierre-5277786>